

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

**AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DES SPORTS ET DES
LOISIRS (MSL)**

N° Réf : 17/19/DA/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES, DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	12
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	12
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	13
b-	Préparation du marché	13
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	16
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution	17
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	18
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	18
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	19
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	19
IV.	ANNEXES	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la **MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS (MSL)** a été marquée par la passation de **51 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 2 137 556 301** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **09 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 1 651 293 751**, soit un taux de représentativité de **18%** en termes de volume des marchés et **77%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total des marchés	51	2 137 556 301	09	1 651 293 751	18	77

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la DMP de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la DMP et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Ministre du Ministère des Sports et des Loisirs

A

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>Au regard des documents soumis à son appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 30% des pièces demandées (Confère détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé uniquement 73% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (AOR, DC, CC, ED, EDS, Avenants). (Confère détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	<i>03 irrégularités par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>«40 cas de non-conformité par rapport au code des marchés public. Par ailleurs, la mission a relevé un cas de procédure irrégulière en raison d'un soupçon de collusion entre les soumissionnaires. Il s'agit de la procédure de passation des marchés 1 et 2 de la sélection (Confère point 3.3.3).</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission a relevé deux (2) anomalies sur 9 possibles, soit un taux de 22% d'irrégularités.</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 06 délais. (Confère point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la DMP pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la DMP

R1 à R4

Au regard des documents reçus notamment le *décret N° 2016-411/PRES/PM/MSL* portant nomination des Directeurs de service du 23/05/2016, le DMP qui assure la conduite de la passation des marchés au Ministère de l'Énergie a été nommé.

La mission n'a ainsi relevé aucune insuffisance majeure relative à sa mise en place de la DMP.

3.1.2. Organisation de la DMP

R5 à R10

Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence dans les dossiers de marchés archivés à la DMP des preuves de leur paiement (factures, attachements, ordres de virement etc.). En effet, toutes les pièces relatives aux marchés ne sont pas systématiquement archivées en un seul lieu, les pièces relatives à la procédure sont archivées au niveau du DMP et celle liés à l'exécution se trouve chez le DAF ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ sur l'élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID), la mission n'a pas eu connaissance de la tenue des statistiques par la DMP ;
- ✓ sur l'existence d'un système de suivi (tenue d'un fichier de marchés, d'un registre des offres, les PVs de réunion etc.), il faut noter que suivant les explications des acteurs, le fichier de marchés donnant des informations à date sur chacun des marchés existe en version informatique au niveau du secrétariat. Cependant, ledit fichier n'a pas été mis à notre disposition au passage de la mission ;

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures recommandées par les textes en vigueur (centraliser l'ensemble des dossiers de marchés publics au niveau de la DMP pour archivage);

- la tenue des statistiques par la DMP (élaborer des statistiques sous la forme de rapports analytique illustrées par des graphiques et des tableaux);
- compléter le fichier de marchés portant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures pendant la période sous revue ;

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES, DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation, la mission n'a pas pu se prononcer sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante en raison du défaut de la tenue d'un registre des engagements sur la période sous revue.

3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission*

Observation

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 30%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

+ Pièces d'ordre général

La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

+ Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (cf. marchés 1, 2, 5, 8) ;
- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis (cf. marché 5)
- Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI, (cf. marché 5) ;
- Attestation de service fait ou bordereaux de livraison (cf. marché 3, 4, 5) ;
- Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive (cf. marché 3).
- Etc...

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

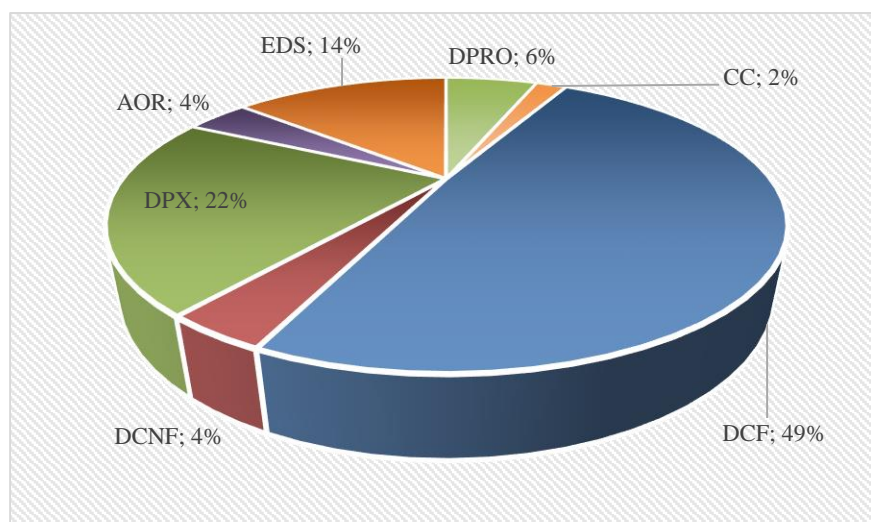
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	% Nombre
DPRO	3	6%
CC	1	2%
DCF	25	49%
DCNF	2	4%
DPX	11	22%
AOR	2	4%
EDS	7	14%
Total	51	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, L'autorité contractante a utilisé uniquement 73% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (AOR pour 4%, DC pour 53%, CC pour 2%, EDS pour 14%). Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle a été utilisée à hauteur de 28% (DPRO pour 6% et DPX pour 22%) des marchés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOR	2	1 550 455 206
DPRO	1	29 441 000
DPX	1	24 830 000
DCDF	2	18 858 500
EDS	3	27 709 045
Total sélectionné	9	1 651 293 751
Total communiqué	51	2 137 556 301
%	18%	77%

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **neuf (09) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 1 651 293 751**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R7

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

b- Préparation du marché

R8 à R10

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Libellé de l'objet du marché passé (DAO) non clairement identifié dans le PPM (révisé ou non). Dans le cadre de la passation pour les marchés (1 et 2) de l'échantillon. En effet, il est mentionné dans le PPM « **travaux de réalisation des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à Tenkodogo nombre de lot 2** » alors que dans le contrat l'intitulé de marché se présente comme suit : **travaux de réalisation des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à Tenkodogo lot 1** et le marché 2 : **Travaux de construction du mur de clôture y compris portique d'entrée, de deux (02) guichets, de deux (02) blocs de toilettes publiques et des locaux techniques du stade régional de Tenkodogo lot 2** » ;
- Non-respect du montant prévisionnel inscrit dans le plan prévisionnel des marchés (PPM) lors de la passation des marchés. En effet, le montant du marché est largement supérieur au montant prévu dans le PPM dans le cadre de la passation du marché n° 1. En effet le montant prévu était de 850 000 000 de F CFA alors que le contrat est conclu pour un montant de F CFA 1 222 607 821 F CFA avec un écart de F CFA 372 607 821. Il faut noter que l'Autorité contractante a obtenu l'autorisation suivant le courrier N° 01206/MINEFID/SG/DG-CMEF du 06 juin 2019 mais n'a pas apporté cette modification au niveau du PPM (révisé).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'inscription du libellé de chaque marché clairement dans le DAO et le contrat suivant l'objet mis dans le PPM conformément aux dispositions en vigueur ;
- apporter le montant exactement du marché dans le PPM (révisé) en cas de modification autorisée par l'autorité compétente.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R11 à R15

Observation

La mission a relevé l'insuffisance ci-après :

- Eu égard à la documentation soumise à notre appréciation, la mission a noté que l'AC a consulté trois (03) entreprises à savoir : SOCIETE SUZY CONSTRUCTION, SOCIETE YINA SERVICES (SOYIS) et l'entreprise PHOENIX dans le cadre de l'exécution de l'appel d'offres restreint AOR N° 2019-01/AORA/20 du 10 juin 2019 allotis (lot 1 et lot 2). Force est de constater que l'entreprise SOCIETE SUZY CONSTRUCTION a envoyé le courrier N° 2020/000296/DG/SOYIS en date du 24/09/2020 pour solliciter la réception provisoire des travaux suite à la pré-réception du 11 juin 2020. Paradoxalement les références dudit courrier sont celles de l'entreprise SOCIETE YINA SERVICES (SOYIS) titulaire du marché lot 1 et non celles de SOCIETE SUZY CONSTRUCTION titulaire du lot 02. Cette procédure est irrégulière en raison d'un soupçon de collusion entre les soumissionnaires.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la conduite des procédures de passation de la commande publique avec beaucoup plus de transparence et de compétitivité conformément aux dispositions en vigueur.

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R16 à R20

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

Par ailleurs, les commentaires de la mission sur l'avis de conformité de la DG-CMEF notamment en ce qui concerne le motif de recours à l'entente directe se présentent comme ci-après :

Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
Acquisition de carburant dans le cadre des activités de la DGS	Prestation spécifique à prix réglementé	VIVO ENERGY BURKINA	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Les prix du carburant sont réglementés
Travaux d'électrification des infrastructures sportives du 11 décembre	Prestation d'extrême urgence dans le cadre des travaux d'électrification des infrastructures sportives du 11 décembre	SONABEL	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Prestation à prix non réglementé
Etudes de sol et contrôle technique des infrastructures sportives du 11 décembre	Prestation d'extrême urgence dans le cadre des études de sol et contrôle technique des infrastructures sportives du 11 décembre	LNBTB	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Prestation à prix non réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

R21 à R22

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R23 à R34

Observation

La mission a relevé que le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC n'est pas clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour les marchés 6 et 7 passés par la procédure de demande de cotation formelle.

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

R35 à R47

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R48 à R52

Observation

La mission a relevé l'insuffisance ci-après :

- Défaut au niveau de la soumission de l'attributaire des pièces administratives justifiant que la soumission est recevable. En effet, dans le cadre de la passation des marchés 3, 4, 7 et 8, nous avons noté que les prestataires n'ont pas fourni toutes les pièces administratives obligatoires à l'exception de l'attestation de la situation fiscale et de l'attestation de non engagement trésor.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à relancer les prestataires avec les accusés de réception pour obtenir toutes les pièces obligatoires dans le cadre de l'exécution des marchés entrant dans le cadre des prestations spécifiques.

g- Réception des offres

R53 à R55

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé la non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, les offres des marchés (4, 6, 7 & 8) de l'échantillon passés ne sont pas inscrites dans ledit registre.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation (notamment les prestations spécifiques) dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R56 à R69

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés 1, 2, 5 et 9 de notre échantillon en violation de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID ;
- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par les membres de la commission d'attribution pour les marchés 1, 2, 5 et 9 (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures. Celles-ci devront être transcrites de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres ;
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

i- Evaluation des offres et attribution

R70 à R90

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

j- Approbation des travaux de la CAM

R91

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R92 à R99

Observations d'ordre général :

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R100 à R120

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Non prise en compte de la garantie de bonne exécution suivant les articles 137, 138 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID pour les marchés 6 et 9.
- Non application des pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché et non imputables à l'AC. (Art 146 & 163 du décret 2017_049) pour le marché 5.

Libellé	Délai d'exécution	Date de démarrage (OS)	Date de fin d'exécution	Date de PV de réception	Durée de retard
N0 20/00/02/06/00/2019/00014 relatif aux études techniques des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à Tenkodogo	(30) jours	10/03/2019	10/04/ 2019	12/04/ 2019	(02) jours

NB : Ordre de service de démarrer

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller au respect :

- de la retenue de la garantie de bonne exécution lors des paiements (5%) lorsque la nature du marché le nécessite (travaux, équipement) ;
- des clauses contractuelles en ce qui concerne le délai et l'application des pénalités de retard en cas de dépassement de délai d'exécution conformément aux textes en vigueur en République du Burkina.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R121 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais ci-après :

- Délai entre la demande d'autorisation par l'autorisation et transmission des lettres d'invitation aux soumissionnaires de la liste restreinte ;
- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu après l'expiration des délais de recours, 3 jours après la première publication des résultats si absence de recours ;
- Délai entre la transmission du DAOR à la DG-CMEF et notification à l'attributaire ;
- Délai de délibération du comité chargé de l'examen du PPM ;
- Délai de traitement et de publication de l'AMI par la DG-CMEF.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des correspondances.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la transmission des documents par décharge de bordereau marquant la date certaine de transmission lors de la passation et l'exécution des marchés.

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fourniture	Acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Sports et des Loisirs	24 830 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Ils se résument comme suit :

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- absence de prélèvement de la TVA à la source aux fins de la reverser à l'administration publique alors que la totalité du montant du marché a été payé ;
- absence de la caution de la garantie de bonne exécution vu la nature du bien ainsi que la preuve du prélèvement de 5% de la caution de la garantie avant le paiement de la totalité du montant du marché.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- au prélèvement de la TVA à la source aux fins de les reverser à l'administration publique ;
- la production par le titulaire du marché de la garantie de bonne exécution lorsque la nature du marché le nécessite. A défaut de la production de ladite garantie, nous recommandons le prélèvement à la source des 5% correspondant avant le paiement du marché.

3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Le marché n°9 relatif à l'acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Sports et des Loisirs a fait objet de recours auprès de l'ARCOP.

Au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'extrait de décision de l'ARCOP N° 2019-L0529/ARCOP/ORD de l'ARCOP, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative à la prise en compte des recommandations de l'ARCOP par l'AC.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
1	N°20/00/01/02/00/2019/00027	07/06/2019	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DPX	F	BN	Société de Développement des villes	12 235 750
2	N°20/00/01/04/00/2019/00020	02/10/2019	Demande de cotation pour Abonnement aux journaux au profit du MSL	DC	SC	BN	CPA VJD	4 998 600
3	N°20/00/01/04/00/2019/00004	09/05/2019	Demande de cotation pour Entretien et nettoyage de bâtiments administratifs au profit du MSL	DC	SC	BN	CDSH/TOUS SERVICES (OUEDOUDA OMER MARIE)	8 585 395
4	N°20/00/01/04/00/2019/00005	18/01/2019	Prestation de service de gardiennage au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	VIRGIL AFRIK	6 000 000
5	N°20/00/01/09/00/2019/00043	25/09/2019	Demande de cotation pour l'assurance de véhicules à quatre roues au profit du MSL	DC	SC	BN	SUNU ASSURANCES IARD BURKINA	2 681 901
6	N°20/00/01/04/00/2019/00023	07/06/2019	Demande de cotation pour l'Entretien et maintenance de photocopieurs au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	LUXOR SARL	2 997 200
7	N°20/00/01/04/00/2019/00011	06/03/2019	Demande de cotation pour l'Entretien et maintenance de climatiseurs au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	PRO-CLIM	1 961 750
8	N°20/00/01/04/00/2019/00030	16/08/2019	Demande de cotation pour l'Entretien et réparation de mobiliers de bureau au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	EOBS	1 448 000
9	N°20/00/01/02/00/2019/00053	30/09/2019	Demande de Prix pour l'Entretien et réparation de véhicules à quatre roues au profit du MSL (contrat à commande)	DPX	SC	BN	GARAGE DE L'UNION	16 891 700
10	N°20/00/01/04/00/2019/00012	09/05/2019	Demande de cotation pour Entretien et réparation de véhicules à deux roues au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	C.A.F.P.M	1 998 870
11	N°20/00/01/04/00/2019/00016	29/04/2019	Demande de cotation pour l'Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	DC	SC	BN	GBS/SARL	5 487 000
12	N°20/00/01/04/00/2019/00019	09/05/2019	Entretien et réparation de circuit électrique au profit du MSL	DC NF	SC	BN	USTREF ERNERGIE SARL	900 000
13	N°20/00/01/04/00/2019/00063	21/11/2019	Entretien et réparation de circuit de plomberie au profit du MSL	DC NF	SC	BN	EOH Plus	496 400

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
14	N°20/00/01/04/00/2019/00028	12/06/2019	Acquisition de matériels sportifs au profit du MSL	DPX	F	BN	SONASD SARL	27 477 500
15	N°20/00/01/04/00/2019/00008	22/02/2019	Acquisition d'encre au profit du MSL	DC	F	BN	AFRIQUE CONSTRUCTION ET SERVICES	8 977 000
16	N°20/00/01/04/00/2019/00029	16/08/2019	Acquisition de produits d'entretien au profit du MSL	DC	F	BN	EGAF	5 870 750
17	N°20/00/03/08/00/2019/00034	02/07/2019	Travaux de réalisation des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à TENKODOGO	AOR	T	BN	SOYIS	1 222 607 821
18	N°20/00/03/08/00/2019/00035	02/07/2019	Travaux d'électrification des infrastructures sportives du 11 décembre	AOR	T	BN	SOCIETE SUZY CONSTRUCTION	327 847 385
19	N°20/00/01/09/00/2019/00048	10/09/2019	Travaux d'électrification des infrastructures sportives du 11 décembre	ED S	T	BN	SONABEL	17 367 051
20	N°20/00/02/09/00/2019/00025	12/06/2019	Etudes de sol et contrôle technique des infrastructures sportives du 11 décembre	ED S	PI	BN	LNBTP	5 871 994
21	N°20/00/02/06/00/2019/00031	02/07/2019	suivi-contrôle des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre	DPRO	PI	BN	Groupement GEFA/B2i et ENGS	29 495 044
22	N°20/00/02/06/00/2019/00014	06/03/2019	Études techniques et architecturales pour la réalisation des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre	DPRO	PI	BN	Groupement ARDI-INTERPLAN	29 441 000
23	N°20/00/02/06/00/2019/00015	06/03/2019	Etudes techniques et architecturales pour les travaux réhabilitation des infrastructures sportives du 11 décembre	DPRO	PI	BN	Groupement ARDI-INTERPLAN	20 473 000
24	N°20/00/01/02/00/2019/00059	18/11/2019	Acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Sports et des Loisirs	DPX	F	BN	DIACFA AUTOMOBILE	24 830 000
25	N°20/00/01/02/00/2019/00060	18/11/2019		DPX	F	BN	DIACFA AUTOMOBILE	12 760 000
26	N°20/00/01/02/00/2019/00046	25/09/2019	Acquisition de véhicules à 2 roues	DPX	F	BN	GIB INTERNATIONNAL	17 523 000
27	N°20/00/01/02/00/2019/00040	01/08/2019	Acquisition de matériels informatique	DPX	F	BN	SOPROMIC	19 953 800
28	N°20/00/01/02/00/2019/00038	07/08/2019	Acquisition de mobiliers de bureau	DPX	F	BN	BOSAL SERVICES	19 942 000
29	N°20/00/01/02/00/2019/00047	06/09/2019	Acquisition de photocopieurs	DPX	F	BN	DIACFA LIBRAIRIE	14 986 000

Groupement SYNEX - CMC

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
30	N°20/00/01/04/00/2019/00054	21/10/2019	Acquisition de matériels audiovisuels	DC	F	BN	IVTSANE	4 950 000
31	N°20/00/01/04/00/2019/00056	15/11/2019	Acquisition d'équipements sportifs dans le cadre de la relève sportive version pilote au profit du MSL	DC	F	BN	RAPID'AS SERVICES	9 498 500
32	N°20/00/01/09/00/2019/00001	18/01/2019	Acquisition de carburant et lubrifiant au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	ED-PS	F	BN	APRIL-OIL BURKINA	86 100 000
33	N°20/00/01/09/00/2019/00002	18/01/2019	Acquisition de carburant et lubrifiant au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	ED-PS	F	BN	VIVO ENERGY BURKINA	40 620 000
34	N°20/00/01/09/00/2019/00003	18/01/2019	Acquisition de carburant et lubrifiant au profit du MSL (contrat à ordre de commande)	ED-PS	F	BN	TOTAL BURKINA SA	40 339 058
35	N°20/00/01/09/00/2019/00017	08/05/2019	Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des activités des structures du MSL (reconduction)	DPX	F	BN	Club Belko	21 075 646
36	N°20/00/01/09/00/2019/00018	08/05/2019	Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des activités des structures du MSL (reconduction)	DPX	F	BN	Club Belko	1 563 146
37	N°20/00/01/04/00/2019/00057	18/11/2019	Reproduction de documents dans le cadre de la réalisation des activités du MSL	DC	F	BN	P.N.G.C	1 049 650
38	N°20/00/01/04/00/2019/00006	01/03/2019	Confection de tee-shirt, polo et Lacoste dans le cadre de la coupe du Ministre et l'USSUBF	DC	F	BN	SIFCOM GRAPHI SARL	5 148 750
39	N°20/00/01/04/00/2019/00032	26/07/2019	Achat de kit de sonorisation pour la DST	DC	F	BN	G.A.I Sarl	1 300 000
40	N°20/00/01/04/00/2019/00002	25/02/2019	Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des activités de la DGESS à Ouagadougou (contrat)	DC	F	BN	ETS ADAM'S & FRERES	9 360 000
41	N°20/00/01/04/00/2019/00022	10/01/2019	Acquisition du carburant dans le cadre des activités de la DGESS	ED-PS	F	BN	APRIL-OIL BURKINA	9 900 000
42	N°20/00/01/04/00/2019/00005	29/04/2019	Pause-café, pause-café renforcé et location de salle dans le cadre des activités 2019 de la DGESS (BOBO Dioulasso et Koudougou)	DC	F	BN	ENTENTE HOTEL	4 970 000
43	N°20/00/01/04/00/2019/00004	29/04/2019		DC	F	BN	RESTAURANT LA CONSOLATRICE	4 970 000
44	N°20/00/01/04/00/2019/00003	29/04/2019	Reproduction des documents dans le cadre des activités de la DGESS	DC	F	BN	LPP	1 593 000
45	N°20/00/01/04/00/2019/00045	02/10/2019	Entretien et nettoyage de bâtiment abritant l'immeuble FAWAZ au profit du Ministère	DC	SC	BN	CDSH/TOUS SERVICES	1 414 560

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
			des Sports et des Loisirs (contrat à ordre de commande)					
46	N°20/00/01/04/00/2019/00052	18/10/2019	Mise en conformité du circuit électrique des climatiseurs	DC	F	BN	E.B.S.F	2 415 000
47	N°20/00/01/04/00/2019/00021	17/05/2019	Acquisition de matériels sportifs au profit du MSL pour l'USSUBF (survêtement)	DC	F	BN	DBI	2 492 160
48	N°20/00/01/04/00/2019/00058	19/11/2019	Fourniture de pause-café et pause-déjeuner dans le cadre des activités de la DGS.	DC	F	BN	VANIMIS SERVICES	2 296 000
49	N°20/00/01/09/00/2019/00022	24/09/2019	Acquisition de carburant dans le cadre des activités de la DGS	ED-PS	F	BN	VIVO ENERGY BURKINA	4 470 000
50	N°20/00/02/04/00/2019/00042	02/10/2019	Etudes techniques pour les travaux d'assainissements du stade de Dano au profit du MSL (exercice clos)	CC	PI	BN	IMHOTEP	5 000 000
51	N°20/00/01/04/00/2019/000036	09/08/2019	Acquisition de matériel sportif dans le cadre de la coupe du Ministre	DC	F	BN	BF SERVICES	4 924 920

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED			0,00%	45%
EDs	5	2	40,00%	5%
Recours	2	1	50,00%	25%
Convention	2	1	50,00%	25%
Autres	42	5	11,90%	-
TOTAL	51	9	0,18%	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Références du marché	Objet des marchés	MP	TP	SF	Titulaire	Montant	DE Etat d'exécution du marché
1	MSLN°20/00/03/08/00/2019/00034	Travaux de réalisation des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à TENKODOGO	AORA	T	BN	SOYIS (lot1)	1 222 607 821	Retard d'exécution du lot 1
2	MSLN°20/00/03/08/00/2019/00035	Travaux de réalisation des infrastructures sportives du 11 décembre 2019 à TENKODOGO	AORA	T	BN	SOCIETE SUZY CONSTRUCTION (lot2)	327 847 385	Retard d'exécution du lot 2
3	MSLN°20/00/01/09/00/2019/00048	Travaux d'électrification des infrastructures sportives du 11 décembre	EDS	T	BN	SONABEL	17 367 051	Marché exécuté
4	MSLN°20/00/02/09/00/2019/00025	Etudes de sol et contrôle technique des infrastructures sportives du 11 décembre	EDS	PI	BN	LNBTP	5 871 994	Marché exécuté
5	MSLN°20/00/02/06/00/2019/00014	Études techniques et architecturales pour la réalisation des travaux de construction des infrastructures sportives du 11 décembre	DPRO	PI	BN	Groupement ARDI-INTERPLAN	29 441 000	Retard d'exécution de 2 jours
6	MSLN°20/00/01/04/00/2019/00056	Acquisition d'équipements sportifs dans le cadre de la relève sportive phase pilote au profit du secrétariat technique de la relève sportive	DC	F	BN	RAPID'AS SERVICES	9 498 500	Marché exécuté
7	MSLN°20/00/01/04/00/2019/00002	Fourniture de pause-café et déjeuner dans le cadre des activités de la DGESSS à Ouagadougou (contrat)	DC	F	BN	ETS ADAM'S & FRERES	9 360 000	Marché exécuté
8	MSLN°20/00/02/04/00/2019/00042	Acquisition de carburant dans le cadre des activités de la DGS	ED S	F	BN	VIVO ENERGY BURKINA	4 470 000	Marché exécuté
9	MSLN°20/00/01/02/00/2019/00059	Acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère des Sports et des Loisirs	DPx	F	BN	DIACFA AUTOMOBILE	24 830 000	Marché exécuté

Annexe 2: Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	4	5	6	7	8		Nbre de pièces obtenues (a)	Nbre de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
Pièces d'ordre général													
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA										1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu										1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales										0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures										0	0	0%
5	Plan de passation des marchés, son état d'exécution ainsi que la liste complète des contrats exécutés au cours des gestions 2018 et 2019 par mode de passation et par type de prestation										1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre des gestions 2018 & 2019										0	1	100%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori										0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du PPM										1	1	0%
9	Acte d'approbation du PPM par l'ordonnateur du budget										1	1	0%
SOUS TOTAL =====>											5	7	29%
Pièces spécifiques à chaque marché													
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	3	3	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	3	3	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels cad modification ;	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	4	4	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	4	4	0%
15	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	0	N/A	N/A	0	N/A	0	N/A	0	0	4	100%
16	Offres ou propositions des soumissionnaires ;	1	1	0	0	1	1	0	0	1	5	9	44%
17	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	9	22%
18	PV d'ouverture des offres	1	1	N/A	N/A	1	0	0	N/A	1	4	6	33%
19	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	3	3	0%
20	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	N/A	N/A	1	1	N/A	N/A	1	5	5	0%
21	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	3	100%
22	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM	1	1	N/A	N/A	1	1	N/A	N/A	1	5	5	0%
23	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	4	5	6	7	8		Nbre de pièces obtenues (a)	Nbre de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
24	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu	0	0	N/A	N/A	1	0	N/A	N/A	0	1	5	80%
25	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	4	4	0%
26	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	1	N/A	N/A	1	1	N/A	N/A	1	5	5	0%
27	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire sur le site de l'UEMOA si seuils communautaires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	#DIV/0!
28	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
29	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
30	Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
31	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
32	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI sur le site de l'UEMOA si seuils communautaires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
35	Preuves de l'information des soumissionnaires sur les résultats des offres techniques pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	1	0	0%
36	Courriers déchargés des soumissionnaires non retenus	0	0	N/A	N/A	0	0	N/A	N/A	0	0	5	100%
37	Avis de la structure en charge du contrôle sur le contrat	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	9	0%
38	Courrier de notification du contrat au titulaire	1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	9	22%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	9	0%
40	Ordres de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	0	1	1	0	1	1	7	9	22%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	N/A	2	2	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N/A	1	0	0	0	0	N/A	0	0	1	7	86%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N/A	1	0	N/A	N/A	1	N/A	1	1	4	5	20%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maitre d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	0	1	0	1	1	0	N/A	0	0	3	9	67%
46	Courrier déchargé de notification de la réception définitive à l'entrepreneur	N/A	0	0	N/A	N/A	0	N/A	0	0	0	5	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	N/A	0	0	0	1	1	1	1	4	8	50%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	0	1	N/A	1	1	1	7	9	22%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	9	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	0	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	2	100%

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	4	5	6	7	8		Nbre de pièces obtenues (a)	Nbre de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
52	Caution de l'avance de démarrage	1	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3	3	0%
53	Caution de bonne exécution	1	1	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	2	4	50%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>	21	25	6	5	24	12	8	10	19	130	188	31%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)													
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	1	N/A	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	4	4	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	1	1	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	4	50%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	N/A	3	3	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	1	1	N/A	N/A	N/A	0	N/A	N/A	N/A	2	3	33%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	N/A	N/A	2	2	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DR-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	4	4	0	0	1	1	2	0	1	13	16	19%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures													
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	1	1	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	3	33%
64	Plans de recollement	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
65	PV de réunion de chantier	1	1	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	3	33%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0									0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0									0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>	5	5	0	0	0	0	0	0	0	10	14	29%
	TOTAL =====>	30	34	6	5	25	13	10	10	20	158	225	30%

Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Absence de la caution de la garantie de bonne exécution vu la nature du bien ainsi que la preuve du prélèvement de 5% de la caution de la garantie avant le paiement de la totalité du montant du marché.
R2	<i>Réalité physique</i>	Rien à signaler Confère vue photographique
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Absence de prélèvement de la TVA à la source au regard du mandat N0 13200 du 13/12/2019.
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable



Annexe 4 : Liste de présence

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : MINISTERE DES SPORTS ET DE LOISIRS

Date : 23/11/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	ANIMAKA Donatien D. CMC.	SYNEX-	Chef de mission	64436085 / 69652888 animaka_donatien_fr@yahoo.fr	
2	BESSIN Germain	DMP/MSL	Chef de service	78815706 / 71258450 germainbessin200@yahoo.fr	
3	BELEN Bénédictine	DGS/SAP/MSL	Chef de service	76343212 benelbenedictine@gmail.com	
4	ZONGO G. Achille E	SEBC/DAF	chef de service	70668005 zongo_gae@yahoo.fr	
5	KARATA Djénébou	SCDF/MSL	Agent	79240857 karameffene@yahoo.fr	
6					
7					